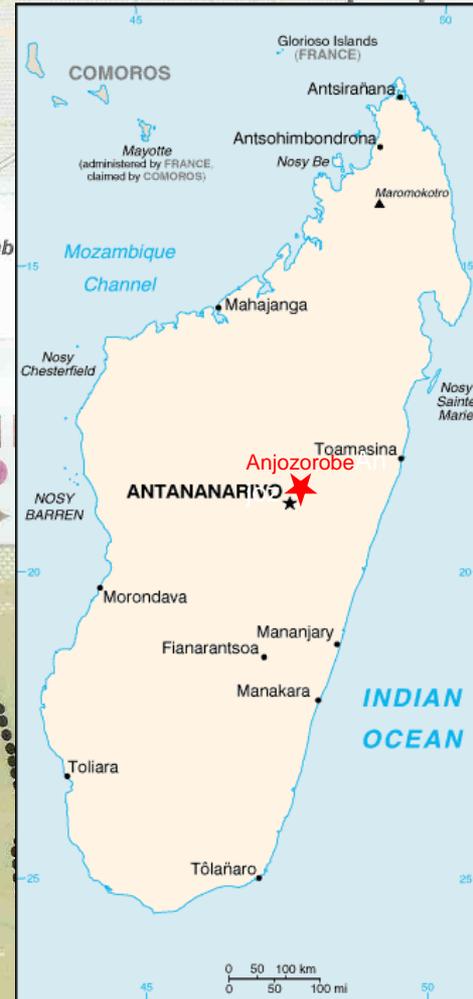
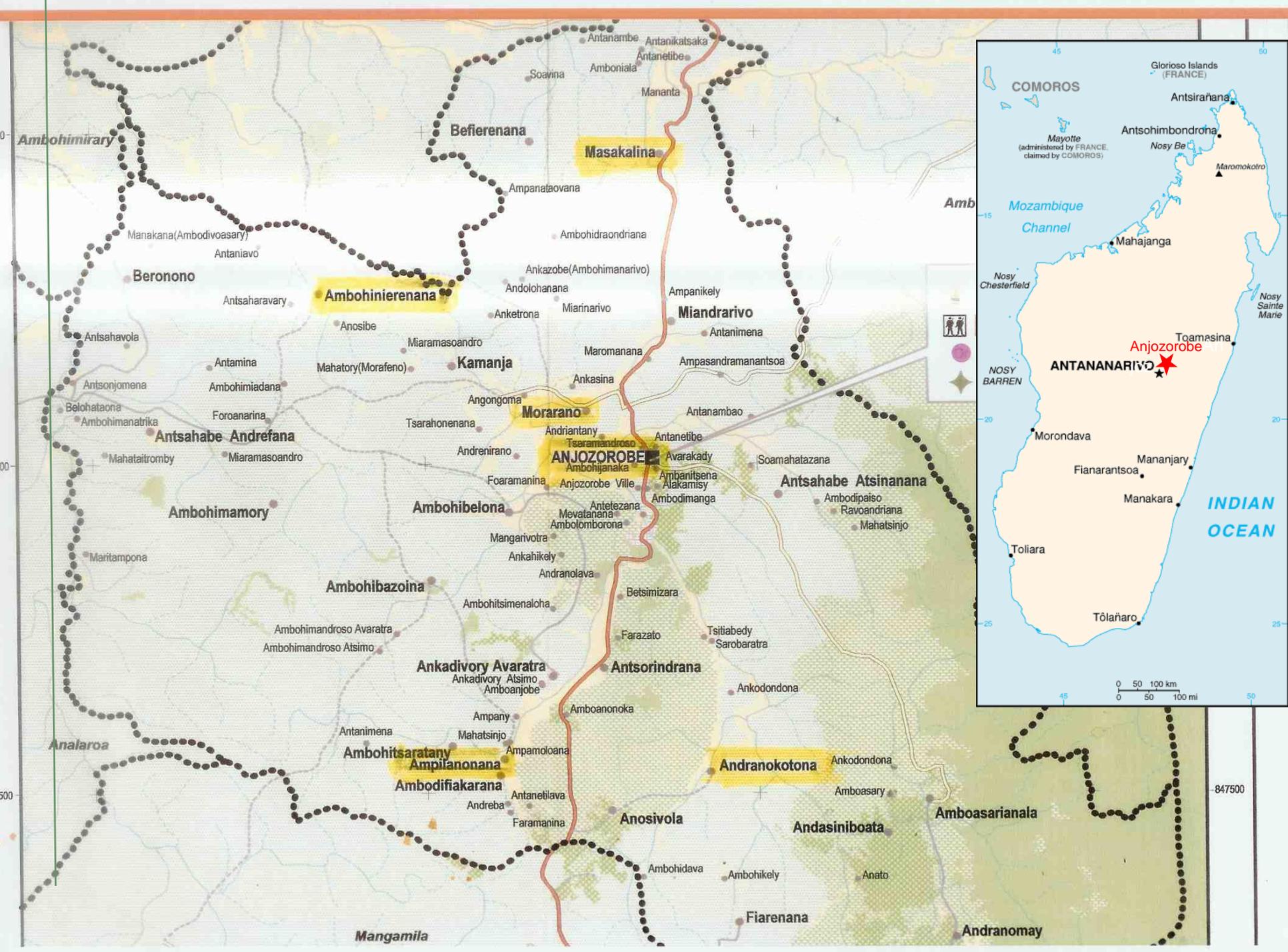


EAU ET ASSAINISSEMENT
DANS LA COMMUNE URBAINE
D'ANJOZOROBE





847500

PLAN

- Présentation de la commune
- Historique de la collaboration avec l'AMIF
- Réalisations en bref
- La Gestion au niveau de la Commune
- Perception de la Commune



I. PRESENTATION DE LA COMMUNE (1)



1. Caractéristiques générales

- Nord Est dans la région d'Analamanga ex-province de Tananarive
- Chef lieu du District d' Anjzorobe
- Superficie 512 km²

2. Démographie

- constitué par 24 Fokontany (Villages)
- avec population de 24 800 dont plus de 7000 sont dans le Fokontany d' Anjzorobe centre ville de la Commune

PRESENTATION DE LA COMMUNE (2)



3. Activités économiques et Infrastructure de base

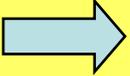
- Agriculture et Élevage (>80%)
- Commerce

4. Infrastructures

- Éducation (03 Lycées - 05 CEG -38 EPP)
- Santé (1CHD - 02 CSB II - 02 CSB I)
- Sécurité
- Électricité

III. HISTORIQUE DE LA COLLABORATION AVEC L'AMIF



- 2007 : Accord administratif pour la collaboration relative à l'AEP entre la CU Anjozorobe et l'AMIF
- 2008 : 1^{ère} Réalisation de la Réhabilitation et entretien des infrastructures existantes dans la ville d'Anjozorobe
 Projet de remplacement du réservoir de 9m³
- 2009 : Construction d'un nouveau château d'eau de 50 m³ à Anjozorobe
 Projet :Extension à 3 Fokontany périphériques (AEP et Assainissement)

HISTORIQUE DE LA COLLABORATION AVEC L'AMIF

- 2010 : Début de la réalisation dans les FKT
- 2011: Continuation des AEP et Début de l'installation des infrastructures d'assainissement
- NB
 - Toutes activités sont précédées de l'IEC dont la sensibilisation communautaire gagne largement toutes les séances des IEC faites (Comité de Gestion , Commune , FKT et AMIF)

ROLE DE LA COMMUNE SUR LES REALISATIONS

- Identification des besoins de la population
- Formulation des projets proposés à l'AMIF
- Sensibilisation et conscientisation de la population (contribution, importance de l' eau et hygiène, condition de la pérennisation des infrastructures, construction des toilettes familiales ...)
- Suivis des travaux
- Compte rendu aux autorités supérieures
- Gestion de relation avec les partenaires

REALISATIONS EN BREF (1)



- AEP à Anjozorobe (environ 7000 habitants) :
 - 39 bornes réhabilitées à Anjozorobe
 - 1 Barrage de captage rehaussé
 - 1 décanteur réhabilité à Anjozorobe
 - 1 Réservoir de 50 m³ nouvellement construit
 - Réseau d'amenée : 13 km
 - Réseau de distribution : 5 km

- AEP à Morarano et Ambolomborona (1004 hab) :
 - 12 bornes fontaines installées
 - 1 Réseau d'amenée : 3 km
 - 1 réseau de distribution : 2 Km

REALISATIONS EN BREF (2)



- AEP à Andranokotona (1070 hab) :
 - 1 Réservoir de stockage de 18 m³
 - 1 Ouvrage de captage et 1 décanteur
 - 1 Réseau d'amenée de 3,34 km
 - 1 Réseau de distribution de 4,14 km
 - 13 Bornes fontaines

- AEP à Ambohinierenana (725 hab) :
 - 1 Barrage de captage et 1 décanteur
 - 1 Réservoir de 11 m³
 - 1 Réseau d'amenée de 1,8 Km
 - 1 Réseau de distribution de 1,512 Km
 - 8 bornes fontaines

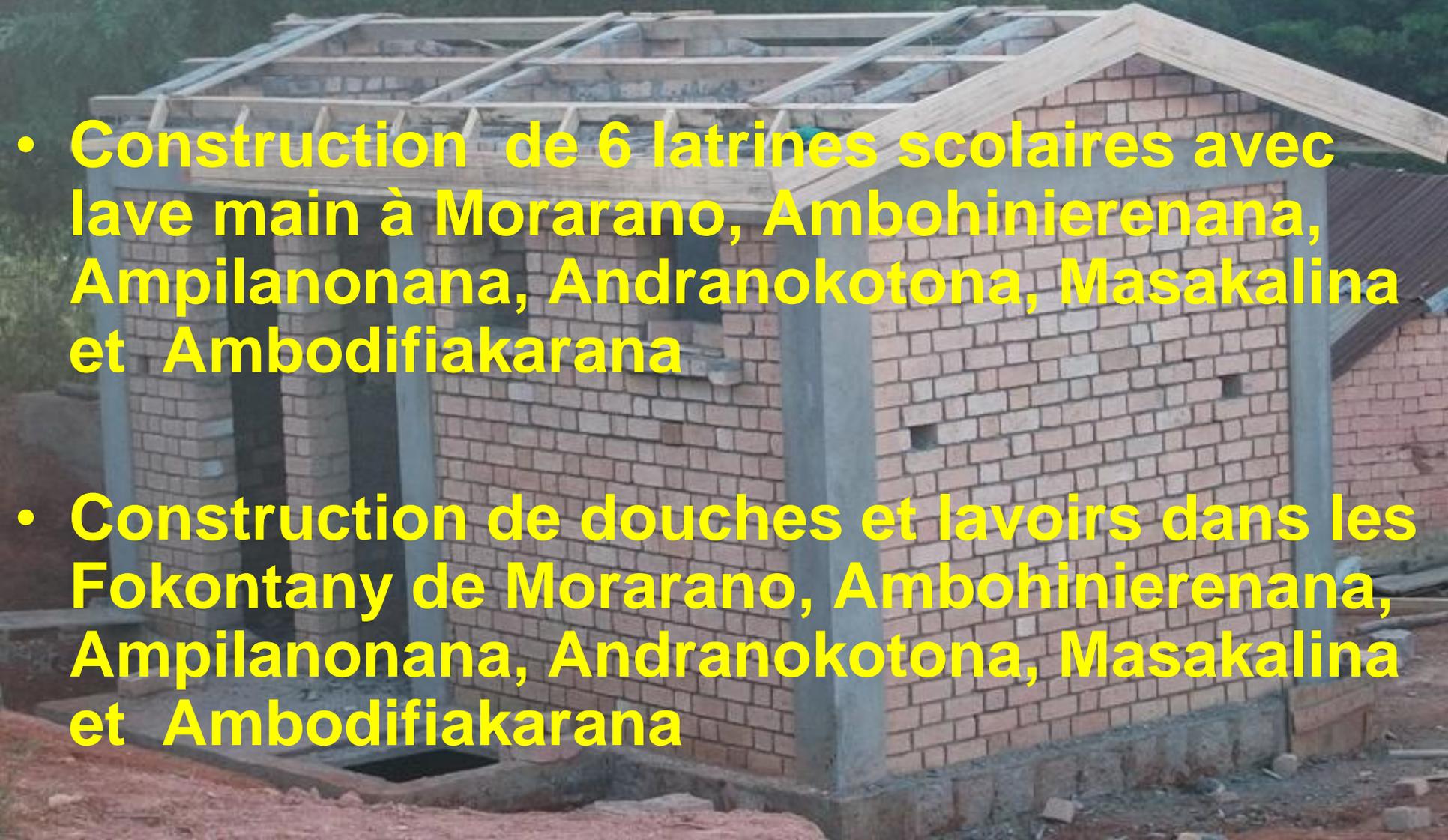
AU TOTAL

DESIGNATION	NOMBRE
Réservoir d'eau	03
Décanteur	03 dont 1 réhabilité
Réseau d'amenée	21,14 km
Réseau de distribution	12,652 km
Bornes fontaines	72
Barrage	2
Population desservie	9 799



ACTIVITES EN COURS

- Construction de 6 latrines scolaires avec lave main à Morarano, Ambohinierenana, Ampilanonana, Andranokotona, Masakalina et Ambodifiakarana
- Construction de douches et lavoirs dans les Fokontany de Morarano, Ambohinierenana, Ampilanonana, Andranokotona, Masakalina et Ambodifiakarana



PROJETS 2011

- **Finition des travaux encours**
- **Mise en place d'un système de ramassage d'ordures à Anjozorobe**



IV. La gestion au niveau de la C U Anjozorobe

Une organisation en évolution



OBJECTIFS GLOBAUX DE LA GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Assurer un approvisionnement permanent en eau potable de qualité constante au meilleur coût et son corollaire l'assainissement
- Assurer une transparence entre le service de l'eau et les usagers

- Veiller à une économie de la consommation compte tenu des changements climatiques
- Préserver la ressource (bassin)
- Pérenniser les infrastructures

LES STRUCTURES CONCERNEES DANS LA GESTION DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

Commune

Comité de l'eau

- Bureau exécutif
- Responsables locaux

Usagers (Règlement intérieur)

ROLE DU COMITE DE GESTION DE L'EAU ET ASSAINISSEMENT

- Assure le bon fonctionnement de l'infrastructure (de la source à la borne fontaine)
- Se charge de la gestion financière et du budget de fonctionnement de l'eau (perception du prix de service de l'eau, ...)
- Assure l'organisation générale de la gestion de l'eau, notamment la collecte d'informations de base
- A créé des emplois pour répondre à ces fonctions

ROLE DE LA COMMUNE SUR L'EAU ET ASSAINISSEMENT

- **Gestion de l'eau**
 - Valide et délibère sur le budget de l'eau
 - Contrôle la réalisation du budget
 - Légalise les activités du comité
 - Supervise la gestion vis-à-vis des besoins de la population conformément à la délégation

Le budget de l'eau est indépendant du budget communal

PROBLEMATIQUES DE LA GESTION DE L'EAU

- Mise en place d'un service de l'eau conforme à la législation
- Difficulté du recouvrement selon le fokontany
- Insuffisance du débit pendant la période d'étiage
- Mise en place de suivis de la consommation, de la qualité
- Etablissement de protocoles
- Poursuite de l'information de la population sur l'eau et l'assainissement

ROLE DE L'AMIF SUR LA GESTION DE L'EAU

- Renforce les capacités du comité à la gestion de l'eau et assainissement
- Supervise le déroulement du travaux
- Aide à la sensibilisation, à la nécessité de pérenniser les infrastructures ...
- Recherche de financement pour le projet
- Accompagnement de la commune dans l'amélioration du fonctionnement du comité de gestion de l'eau et l'élaboration d'un budget



V. PERCEPTION DE LA COMMUNE



PERCEPTION AU NIVEAU DE LA COLLABORATION AVEC L'AMIF

- Dans l'ensemble, la collaboration est satisfaisante :
 - Activités réalisées à temps
 - Paiement des entreprises sans problème
 - Existence de sensibilisation conjointe de la population
 - Respect de procédure réglementaire : code de l'eau, norme, ...
 - Respect de priorité de la commune

PERCEPTION AU NIVEAU DES INFRASTRUCTURES REALISEES

- Indispensables pour la Commune
- Nouvelle vision positive
- Pilier du Développement communal
- Bonne qualité des infrastructures réalisées
- L'obtention de ces infrastructures a amélioré la vie de la population :
 - Amélioration de la santé publique (Diminution des risques aux maladies infectieuses : Diarrhée, Dysenterie, Parasite)
 - Assainissement individuel et public
 - Changement de comportement

Avec ces effets constatés, ces réalisations vont sûrement apporter des impacts positifs sur le développement socio –économique de la commune

An aerial photograph of a valley filled with terraced rice fields. The fields are arranged in a complex, grid-like pattern of various shades of green and brown, indicating different stages of cultivation or water levels. The valley is surrounded by hills with sparse vegetation and some small buildings. The word "Merci !" is overlaid in the center in a large, bold, black font.

Merci !